

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	9

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02/10/2023

Mise en ligne sur le site internet le 02/10/2023

L'an 2023, le 26 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusés : ayant donné procuration : M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann
Excusé(s) : Mme DESIEAUX Christelle

Absent(s) : Mmes GIRALDO Ludivine, MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THOMAS Valérie

D23_034 – Pertes sur créances irrécouvrables - Budget eau et assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'irrécouvrabilité des recettes suivantes liées au surendettement et décision d'effacement de dette ;

Monsieur le Maire propose d'admettre en créances éteintes les sommes suivantes par le biais de mandats au compte 6542 :

Budget	Exercice	Créances éteintes (6542)
Eau et assainissement	2019	66,05 €
	2020	160,00 €
Total		226,05 €

Après délibération, le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité l'admission en créances éteintes les montants susvisés par le biais d'un mandat au 6542.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

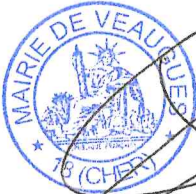
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/09/2023

Le Maire,
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
Mme THOMAS Valérie

